



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



Siège : 30, av Félix Faure / 75015 PARIS Tél : +33 1 45 54 50 82

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMOPA

Dimanche 26 mai 2019

9h30-12h

Palais des Congrès

192, avenue Jean Bène 34280 La Grande-Motte

183 membres sont présents, 116 membres ont donné procuration ; 299 membres peuvent donc voter.

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'orientation
2. Rapport financier de l'exercice 2018 et rapport des commissaires aux comptes.
3. Budget 2019.
4. Vote des résolutions.
5. Rapport d'activité 2018
6. Election des représentants au Conseil d'administration.
7. Hommage et remerciements au Président Michel BERTHET.

Procès-verbal de l'Assemblée générale

Monsieur Michel Carrier a été nommé modérateur pour la tenue de cette assemblée générale.

Dans son introduction, le président Berthet remercie les présidents des sections de L'Hérault, du Gard et de la Lozère pour l'organisation de ce congrès.

1- Rapport moral et d'orientation

Monsieur Michel BERTHET, Président national de l'AMOPA, présente son rapport moral pour 2018 et les orientations pour 2019 (cf. annexe 1). Après avoir répondu aux questions de l'assemblée, le rapport est mis aux voix à mains levées.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2- Rapport financier de l'exercice 2018

Monsieur Alain CÉLÉRIER, trésorier de l'AMOPA, présente le rapport financier 2018 et commente les résultats (cf. annexe 2). Il répond aux questions de l'assemblée avant que ne soit lu le rapport du Commissaire aux comptes (IREC) qui n'appelle aucune réserve sur la tenue des comptes (cf. annexe 3).

Ce rapport fait l'objet des résolutions 1 à 3.

3- Budget 2019.

Monsieur Alain CÉLÉRIER, trésorier de l'AMOPA, présente le budget 2019. Il répond aux questions des membres de l'AMOPA et souligne la nécessité de réaliser des économies sans, toutefois, prendre des mesures contraires à la philosophie de notre association.

Ce rapport est approuvé.

4- Vote des résolutions

Les membres de l'AMOPA, présents et représentés, sont amenés à voter à bulletin secret pour les six résolutions. Le résultat est le suivant :

Assemblée Générale de l'AMOPA LA GRANDE-MOTTE / Dimanche 26 mai 2019			
RESOLUTIONS	Pour	Contre	Abst Ou Nul
Résolution 1 : <i>comptes de l'exercice 2018.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA, après avoir entendu le rapport du Trésorier national, pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos du 31/12/2018, entendu le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés. Elle approuve également le compte des emplois des ressources.	197	30	43
Résolution 2 : <i>quitus.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA, comme suite à l'approbation du Conseil d'administration réuni le 27 mars 2019, donne quitus entier et sans réserve au Trésorier national et au Président national de l'exécution de leurs gestions pour ledit exercice de l'année 2018.	235	9	26
Résolution 3 : <i>affectation de résultat.</i> L'assemblée générale de l'AMOPA décide, sur proposition du Conseil d'administration du 27 mars 2019, de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2018, soit la somme de 111 601,66 Euros, en report négatif et en totalité au compte : Réserve générale.	221	12	37

5- Rapport d'activité

Madame Danielle THOUIN, secrétaire générale, et Mme Chantal PELLETIER, secrétaire adjointe, présentent le rapport d'activité pour 2018.
Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

6- Election des représentants au Conseil d'administration

Le bureau de vote était présidé par Mme Michèle DUJANY et M. Yves QUINTEAU.

Sont élus pour quatre ans : Monique MARTIN, Alain DORATO, Josiane MAUCHAUFFEE, Bernard GOMEL, Michel SABATIER, Jean-Pierre POLVENT.

Sont élus pour trois ans : Chantal PELLETIER, Marie-Hélène REYNAUD, Daniel TRAN, Danielle THOUIN, Aldo-Jean MASSA, Dorothée SORET.

Le Conseil d'administration se réunira à la fin de l'assemblée générale, afin d'élire le Bureau national.

7- Hommage et remerciements au Président Michel Berthet

Au nom du Conseil d'administration et des membres de l'AMOPA, Marie-Hélène REYNAUD, vice-présidente, remercie le Président Michel BERTHET et lui rend hommage pour ses huit années à la présidence nationale de l'AMOPA. Elle rappelle que, le 27 mars 2019, à l'unanimité, le conseil d'administration de l'AMOPA lui a octroyé le titre de Président d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Jean-Pierre POLVENT

Marie-Hélène RAYNAUD

Michèle DUJANY

Président national

Vice-présidente

Secrétaire générale